

La vie de nos associations... « Romilly sur La Route du Blé »

Pour la 4ème année depuis sa création, notre commune s'implique particulièrement dans les animations mises en place dans le cadre de la Route du Blé. En ce qui concerne l'Association « Romilly sur la Route du Blé », quelques changements sont intervenus dans la programmation de la manifestation. Celle-ci se déroulera sur 2 jours. Le samedi 28 juin, à partir de 20 heures, méchoui d'agneau de la Grand'cour suivi du concours de chants et d'histoires interprétés par des artistes Romillons, puis bal populaire en plein air, à la Grand'Cour, près de l'église.

INSCRIPTIONS au 02 37 98 53 49 -

20 EUROS POUR LES ADULTES, 12 EUROS POUR LES MOINS de 12 ans

Le dimanche à partir de 11 heures, vous pourrez composer votre repas à partir de produits locaux. (barbecue à disposition). Le thème de la journée sera les jeux. Vous pourrez également découvrir les habitants costumés, les exposants, les artisans et diverses animations dans le village de Rognes (nom donné à Romilly dans le livre « La Terre » de Zola) : baptême de poney, groupe folklorique "le Bonnet Besséen", promenade en tracteur remorque, en voiture ancienne avec "les Belles d'Antan Douysiennes", et visiter la mini ferme, l'église et le "Fil d'Ariane", tout en dégustant le rata beauceron.

Toutes les bonnes volontés disponibles sont accueillies avec plaisir pour la préparation de la fête. Le Président: P. Gasselin

Agenda des manifestations

du 14 juin au 31 août

Festival d'Euro Land Art : « Le Fil d'Ariane » - œuvre végétale réalisée dans les champs Route de Bredoulin, près de l'Arboretum, de 10h au coucher du soleil

28 juin Banquet méchoui, bal champêtre avec orchestre, organisés par l'Association « Romilly sur la Route du Blé », à partir de 20h

29 juin Fête de la Route du Blé avec animations (jeux traditionnels anciens, personnages costumés, exposants, artisans et diverses animations) à partir de 11h

du 28 juin au 13 juillet

Festival d'arts contemporains dans les églises, ouvert tous les jours, de 14h à 18h, sauf le lundi

13 juillet Buffet et bal, organisés par la Commune de Romilly sur Aigre, à partir de 19h, au jardin du marais

14 juillet Jeux divers (tir à la carabine, course en sac, jeux surprise...), au jardin du marais, organisés par la Commune de Romilly sur Aigre, à partir de 15h30, suivi vers 19h du verre de l'amitié

7 août Visite Découverte de Romilly, en partenariat avec l'Association Terre de Beauce. RV à 15h, place de la Mairie

21 septembre Randonnée automobile du Comité des Loisirs avec « Vivre à Authueil »

11 octobre Loto puis soirée techno par le Comité des Loisirs

12 octobre Randonnée pédestre « Sur les pas de Zola » par l'Accitadel

Visite de notre village le jeudi 7 août 2008, entre 15h et 17h

Depuis plus de 10 ans, l'Association Terre de Beauce organise l'opération « Découvrez un village de Beauce ». Les visites ont lieu en juillet et août, les mardi, jeudi ou dimanche, sur une durée de 2h. Le rendez vous est fixé à 15h à la Mairie, où la municipalité et l'administrateur de Terre de Beauce accueillent les visiteurs. Le Maire présentera la commune et ses projets, puis le groupe partira à la découverte du village. Le programme de la visite de cette année est en cours d'élaboration. Philippe Gasselin et Gilbert Amary guideront les visiteurs, forts de leurs expériences précédentes (le 17/08/1997 et le 18/07/2002).

Infos pratiques

Ouverture de la mairie: tel. 02 37 98 31 06

le Lundi de 9h à 12h - le Jeudi de 16h30 à 18h30

Permanence du maire ou des adjoints:

Lundi et Jeudi de 17h à 18h30 ou sur rendez vous avec le Maire. (06 85 88 25 80)

Le 1° Samedi de chaque mois:

permanence de 10h à 12h assurée à tour de rôle par le maire, les adjoints et les conseillers

Passage du boulanger : mardi / jeudi / samedi

Passage du poissonnier : mercredi

Passage du boucher : jeudi et vendredi

Location de la salle du Parc : contacter Mme Depoorter

Club Les Chênes d'Or: rencontre un mardi sur 2

Ordures ménagères : jeudi matin. Si jour férié, le ramassage est reporté d'un jour.

Tri-sélectif poubelles jaunes :

jeudi matin tous les 15 jours, semaines impaires

Horaires déchetterie Cloyes :

lundi et samedi 9h à 12h et 14h à 18h - Vendredi 14h à 18h

Etat civil

Naissances :

BADIER Alice le 4 mars 2008

LEZIN Matéo le 15 mars 2008

ROUX-DUVAL Ryan le 11 avril 2008

Décès :

LARPENT Olivier le 20 mars 2008

SOULAS Laurent le 5 avril 2008

Portrait...Notre Doyenne



Elle s'appelle Régina MAULNY, née le 25 février 1907, à Saint-Claude (41). Elle a aujourd'hui 101 ans. Elle est arrivée à Romilly dans les années 55/60, et a vécu dans une maison du bas de la Grande Rue, avec son mari (employé aux chemins de fer). Depuis 1991, elle est entrée à la maison de retraite de Cloyes sur le Loir.

ROMILLY sur AIGRE

Infos

n°2

Bulletin municipal d'information - été 2008

Bien vivre à Romilly sur Aigre

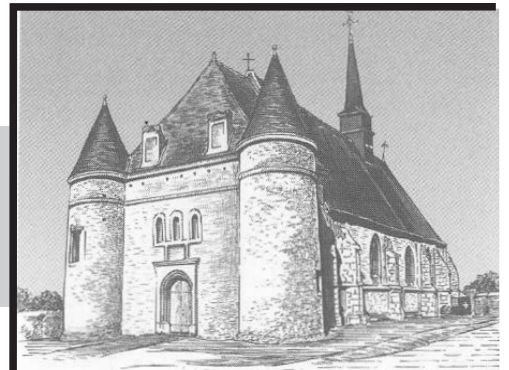


L'inauguration de la place des Marronniers

En présence de nombreux élus et habitants de Romilly, par un temps maussade et pluvieux, Philippe Gasselin a inauguré la Place des Marronniers, s'inscrivant dans l'opération « Cœur de Village ». « Cet aménagement a été possible grâce à la Communauté de Communes des 3 Rivières, sous l'impulsion de son dynamique Président Philippe Vigier. Le contrat passé avec la Région, nous permettant ce type de réalisation, va de pair avec la réhabilitation d'un logement à caractère social que nous réaliserons en cours de mandat. Bien qu'au niveau social, avec les 34 logements de l'OPAC, Romilly montre l'exemple. Le contrat régional du Pays 2006-2010 nous a permis de finaliser l'aménagement des entrées de bourg, l'aménagement paysager de la place et du parking, l'accès à la Mairie et à l'Eglise ». Des remerciements ont été adressés à tous les intervenants ayant œuvré pour cet aménagement : Messieurs Guillemot et Farrineau du Cabinet d'Architecture en Perspective, l'entreprise Crespin, Didier Mignier, responsable des services techniques municipaux, et Serge Badaire pour leur implication dans cette réalisation - avec la remise en état de la pompe à eau du village (muette depuis 25 ans), la conception et la réalisation des lisses en acacias le long du mur de la place, Gilbert Amary et l'ancienne équipe municipale.

Actualité... Chemins de randonnées

Vous ne les connaissez peut être pas encore, mais vous allez pouvoir les pratiquer prochainement... Nos 4 chemins de randonnées vous permettront de découvrir Romilly sur différents parcours. Pour cela, nous avons conçu et réalisé un dépliant en couleurs, avec une carte IGN, que vous sera distribué début juillet. Ce document sera également diffusé dans les Offices de Tourisme de Cloyes sur le Loir et Chateaudun, à l'Ecomusée de la Ferté Villeneuil (merci à Chantal Amary pour ses photos de fleurs) et à la Mairie. Bonnes balades... vos photos de fleurs, faunes, ou toutes autres vues insolites ou étonnantes peuvent nous être adressées pour enrichir notre base de données sur notre village. A envoyer par mail à mairie.de.romilly.sur.aigre@wanadoo.fr si vous êtes équipés, ou par un tirage papier.



éditorial

L'ensemble des conseillers municipaux se sont rendus dans le lotissement des Oiseaux, Rue du Lavoir et Rue des Oiseaux, pour une visite le samedi 7 juin 2008, en matinée.

La presse locale s'est fait le relais de cette action, dans la République du Centre et dans l'Echo.

L'objet de la rencontre avec les riverains était d'évoquer différents points relevant des droits et devoirs de chacun, afin que le quartier redevienne un lieu de vie agréable pour ses habitants et ses voisins.

Les habitants nous ont réservé un bon accueil et ont souhaité nous faire part des problèmes qu'ils rencontrent au quotidien. De notre côté, nous avons rappelé les obligations de chacun concernant la déclaration des chiens dangereux, le stationnement des véhicules, la gestion des poubelles, l'entretien de l'environnement privatif... Un pot de l'amitié a été offert aux habitants vers 12h, au jardin du marais, pour clore ce moment d'échanges. Une prochaine visite début juillet permettra à chacun d'apprécier les améliorations apportées.

Des visites seront programmées au cours de notre mandat, à la rencontre des riverains des autres quartiers. Bon été à tous.

*Votre maire,
Philippe Gasselin*

- Événement
- Actualité "Chemins de randonnées"
- Un peu d'histoire
- Faune & Flore
- Vie quotidienne
- Actualité "Le Fil d'Ariane"
- Nous avons reçu...
- La vie de nos Associations
- Agenda des manifestations
- Infos pratiques - Etat civil- Portrait

Un peu d'histoire... *Le Prieuré de Bouche d'Aigre*



Construit en 1129, le Prieuré St Jean et St Paul se situe sur une presqu'île enserrée par le Loir et l'Aigre. Ce prieuré dépend de l'abbaye de Tiron, situé près de Nogent le Rotrou, (fondé par Bernard de Ponthieu). Il appartient à l'ordre de St Benoît, tout comme l'abbaye de la Trinité de Vendôme. Une centaine de prieurés furent créés à l'époque ; celui de Bouche d'Aigre en fut le doyen. On parle de l'ordre de Tiron. Situé au bord de l'Aigre (que les moines dévèrent), un moulin y fabriquait la farine pour subvenir aux besoins du prieuré. L'abbaye de Tiron fut incendiée durant la guerre de 100 ans, puis détruite à la révolution (les vestiges de l'édifice sont aujourd'hui visités à Thiron-Gardais).

Durant le 15ème et 16ème siècle, 4 abbés de la famille de Crevant, originaire de Touraine, se succédèrent au prieuré. Le plus illustre fut Louis de Crevant, passionné d'architecture. L'ornementation architecturale du prieuré lui en est due en grande partie. Louis de Crevant fut également abbé de la Trinité de Vendôme. Au centre d'une enceinte aujourd'hui disparue, se dressait une église de style roman dont il ne reste actuellement que le chœur ; l'église fut incendiée pendant les guerres de religion qui sévirent jusqu'en 1598 (Edit de Nantes). Au 17ème siècle, les moines furent de moins en moins nombreux ; ce fut l'époque de la décadence du prieuré. Celui-ci tomba à l'abandon. En 1791, il est vendu à Pierre-François Guérineau de Lamérie, capitaine d'artillerie de Napoléon. Celui-ci baptise Bouche d'Aigre: ma Retraite. Son fils Amédée, mort en 1886 laissa à sa fille Nathalie la terre de Bouche d'Aigre. Celle-ci épousa le Vicomte Ludovic du Faur de Pibrac. Son fils Albert consacra sa vie à la restauration du château; les travaux étant exécutés sous la direction de l'architecte, Mr Radet (19ème siècle). Le parc planté en 1895 fut dessiné par Buller. La guerre de 1914-1918 interrompt les travaux, ce qui explique le pignon nord non fini. A sa mort, Albert, n'ayant pas d'enfant, lègue Bouche d'Aigre à son filleul Arnaud de Pibrac. Officier du Génie, Arnaud fut en captivité durant toute la guerre de 1940. C'est son épouse, May de Pibrac qui veilla avec soin sur la propriété, malgré les difficultés du moment (occupation allemande, bombardement du pont de la voie ferrée par l'aviation américaine..). Aujourd'hui, le prieuré a été repris par Max de Pibrac, petit-fils d'Arnaud.



Faune & Flore ... *La Consoude*

De la famille des borraginacées (dont la bourrache et le myosotis), la consoude est une plante herbacée vivace. Elle est aussi connue sous plusieurs noms, dont langue des vaches, oreilles d'ânes, herbe à la coupure, herbe aux charpentiers etc. Le nom consoude provient du grec et signifie "qui favorise la soudure". Les gens anciens en utilisaient pour fermer et cicatriser les plaies.

La plante varie en longueur entre 30 et 80 centimètres, avec des feuilles velues et épaisses, soutenues par un pétiole solide. La plante comprend principalement une touffe de feuilles, dont émergent des tiges florifères garnies de petites clochettes dont la couleur varie selon les variétés. Cinq pétales soudés ensemble forment la corolle. Les racines de la consoude sont charnues. Elles peuvent pénétrer profondément dans le sol, certaines variétés pouvant aller jusqu'à 180 centimètres de profondeur.



On compte 27 variétés de consoude, parmi lesquelles celles-ci sont les principales :

- La grande consoude (symphytum officinale) : en principe blanc crème, il existe une variété de couleur mauve également très répandue. Les consoudes officinales sont les plus fréquentes.

- La consoude hérissée : aux clochettes rose Bengale virant au bleu de cobalt. La plus rude au toucher. Grand développement, entre dans le groupe dit de Russie.
- La consoude de Russie : résultat de l'hybridation des deux premières.

La consoude est présente principalement dans les milieux humides et ombrageux, elle est originaire d'Europe et de l'Asie de l'Ouest. On la découvre le long de notre vallée de l'Aigre. Connue depuis l'antiquité comme plante médicinale, elle a été propagée le long des grandes routes européennes par les pèlerins, les gens du voyage... En vogue au 19ème siècle en Angleterre, elle a connu un boom extraordinaire après les années 1960 aux Etats-Unis et ailleurs, pour un usage thérapeutique et jardinier.

La consoude contient de l'allantoïne. Grâce à ces propriétés hémostatiques, antiseptiques, on l'utilise pour soigner les irritations, démangeaisons, piqûres d'insectes, morsures d'araignées, brûlures, coups de soleil, coupures...

Les consoudes sont aujourd'hui mises à l'index par les laboratoires en raison de leur teneur en alcaloïdes. Toxiques ou bénéfiques? La controverse suit son chemin.

Source : *Intelligence verte écologie et environnement.*

Site dédié à la promotion de la biodiversité naturelle et humaine.

Vie quotidienne... *Nos droits et devoirs*

Le 7 juin dernier, a eu lieu la 1ère visite de quartier, organisée par la commission « Vie Quotidienne ».

Les points évoqués :

CHIENS DANGEREUX classés en 2 catégories

- La 1ère catégorie regroupe les chiens d'attaque, de type : Pit-bulls, Boer-bulls, chiens d'apparence Tos-Inu

- La 2ème catégorie regroupe les chiens de garde ou de défense qui sont inscrits au Livre des Origines Français (LOF), de type : Staffordshire terrier, American Staffordshire terrier, Rottweiler et chiens d'apparence Rottweiler, Tosa.

Sur la voie publique, dans les parties communes des immeubles collectifs, les chiens de 1ère et de 2ème catégorie doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

En 2006 et 2007, de nouvelles mesures ont été prises. Les patrouilles des services de police sur la voie publique ont été renforcées afin de constater et sanctionner tout manquement à la loi. Des pouvoirs supplémentaires ont été accordés au maire et par défaut, au préfet.

Ne peuvent détenir ces chiens : les personnes de moins de 18 ans, les majeurs en tutelle, les personnes condamnées pour crime ou violence, les personnes auxquelles le maire a retiré la propriété ou la garde d'un chien parce qu'il présentait un danger pour les personnes ou animaux domestiques.

Ne pas respecter une seule de ces dispositions constitue un délit passible de 3 750 euros d'amende et de 3 mois de prison.

Obligations des propriétaires

- Stérilisation des chiens mâles ou femelles de 1ère catégorie. Donne lieu à la délivrance d'un certificat par le vétérinaire (sanction : 6 mois d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende)

- Déclaration obligatoire en mairie pour les chiens de 1ère catégorie (amende 750€)

- Etre couvert par une assurance spéciale responsabilité civile (amende 450€)

- Vaccination contre la rage (amende 450€)

- Présentation à toute demande des forces de police du récépissé de la déclaration en mairie (amende 450€)

- Ne pas présenter les papiers du LOF implique le classement du chien en 1ère catégorie

Les troubles causés par les chiens n'appartenant pas à ces catégories doivent être maîtrisés par les propriétaires : aboiements intempestifs, divagation, propreté....

CHATS ERRANTS

De nombreux locataires et propriétaires se plaignent du nombre important de chats errants, qui semblent se reproduire dans les vides sanitaires des maisons du lotissement. Une campagne de stérilisation pourrait être mise en œuvre pour enrayer ce fléau.

STATIONNEMENT

Il est rappelé aux habitants que les voitures ne peuvent être immobilisées plus d'une semaine pour des réparations, sous peine de voir le véhicule enlevé et conduit à la fourrière, dont les frais sont à la charge du propriétaire. De même, des places de stationnements sont matérialisées vers les containers, afin de laisser la voie publique accessible au passage des véhicules utilisant ce chemin.

POUBELLES Rappel des consignes concernant la gestion des poubelles

- Les poubelles doivent être sorties sur la voie publique la veille de l'enlèvement, soit le mercredi soir. En cas de jour férié, l'enlèvement est décalé d'un jour

- Les containers jaunes, pour les plastiques, sont vidés une fois tous les 15 jours, semaines impaires

- Toutes les poubelles doivent être stockées dans des locaux fermés, en dehors des jours d'enlèvements

- Des containers spécifiques sont à disposition, pour les verres et les journaux, sur le parking rue des Pinsons

- Les débris sur les terrains privés doivent être évacués à la déchetterie de Cloyes

Actualité ... *“Le Fil d'Ariane”*

Inauguration du Festival d'Euro Land Art le 13 juin 2008

Pour la 3ème fois, le Festival d'Euro Land Art s'est installé à Romilly sur Aigre, dans le cadre de La Route du Blé en Beauce.

“Le Fil d'Ariane” a vu le jour grâce à la ténacité et la sensibilité artistique de Christine Gasselien – Directrice de l'Ecole maternelle de Cloyes et de Brigitte Gerbou, conseillère en arts visuels de l'Education Nationale, qui ont su entraîner dans ce projet de nombreux enseignants et élèves du Canton de Cloyes, bel exemple de réalisme communautaire.

La mise en œuvre sur le terrain, portée par l'Association des 3 Vallées, est à mettre au crédit de Fernand Ménage, Michel Clarysse, Didier Mignier, Alain Depoorter et trois élèves du lycée agricole de Nermont – Alexandre, Amaury et Thomas. Ce projet a été financé grâce à l'appui du programme Leader +, le Pays Dunois, le Pays de Beauce, La Communauté de Communes des 3 Rivières, la Chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir, le Comité Départemental du Tourisme, la commune de Romilly et Madame Roger Bellon, Présidente de la Fondation Roger Bellon.

« Le Fil d'Ariane », qui pourra être visité jusqu'au 31 août, veut associer Culture et Agriculture, sous forme ludique et intelligente. Sur une spirale de 1,5 Km, parcourant le maïs qui va grandir, sont disposés 28 œuvres réalisées par les écoles, « à la manière de » l'artiste connu qui les a inspirés. La fin de la spirale aboutit sur les essais de cultures de plantes énergétiques, mises en place par la Chambre d'Agriculture, qui seront peut être les combustibles de demain (miscanthus, switch grass...).

Un jeu vous est proposé au cours de votre parcours, dont le règlement est affiché sur la cabane.

Enfin, la réussite de cette inauguration est à attribuer à la participation active de plusieurs habitants du village. Merci à tous.

Nous avons reçu... « *Sub'Théâtre* »

A la Ferme de la Touche, « Chroniques rurales de notre temps », par SUB'THEATRE, le samedi 24 mai 2008

Dans le cadre de « Théâtre en Campagne », la compagnie Sub'Théâtre a sillonné plusieurs villages de Beauce, afin de venir au plus près de ses habitants pour recueillir les mémoires de nos villages, et créer un spectacle en quatre épisodes.

C'est l'histoire de trois familles dont les destins ne cessent de se croiser, depuis la grande guerre de 1914 jusqu'au virage de l'année 1969, à l'aube des années soixante-dix.

Merci à Kristine et René Bourdon qui ont accueilli plus de cent personnes à la Ferme de la Touche. Compte tenu de l'affluence, certains d'entre vous n'ont malheureusement pas pu assister à la représentation.